MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 20 juin 2025

TELEGRAMME

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

à

- Monsieur le préfet de police,
- Mesdames et Messieurs les préfets de zone de défense et de sécurité, de région et de département,

Pour information
- Monsieur le préfet, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, haut-fonctionnaire de défense,
- Monsieur le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Objet : Vigilance dans le cadre de la vague de chaleur.

La France est actuellement confrontée à sa première vague de chaleur de l'année. Cette situation météorologique appelle de votre part une attention toute particulière en raison notamment de ses conséquences potentielles sur la santé des personnes.

Vous veillerez ainsi à prendre toutes les mesures de prévention adaptées figurant dans les dispositions ORSEC, en fonction du niveau de vigilance prévu par Météo France dans votre département, et à ajuster celles-ci en permanence pour tenir compte de l'évolution de la situation météorologique.

Ces mesures incluent notamment :

- des messages de communication à destination du grand public pour inciter la population à adopter les bons comportements face à la chaleur ;

- la sensibilisation des maires afin qu'ils portent une attention particulière aux personnes inscrites au registre des personnes vulnérables de leur commune ;

- la mise en alerte des associations de protection civile et du 115 pour l'assistance aux personnes en grande difficulté et sans abri ;

- l'organisation d'une réunion avec l'ensemble des services concernés et une prise de contact avec les maires pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces mesures et de la prise en compte des difficultés éventuellement rencontrées.

Vous vous rapprocherez des organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles prévues dans votre département pour les inciter à adapter l'organisation de leur événement à cet épisode de chaleur (distribution de bouteilles d'eau, brumisation, décalage des horaires...).

.../...

Vous veillerez à ce que le Service d'Incendie et de Secours ait pris des mesures d'adaptation de sa réponse opérationnelle afin de faire face à la potentielle augmentation des demandes de secours en lien si nécessaire avec l'hôpital siège du Service d'Aide Médicale Urgente.

Enfin, vous serez attentifs à protéger les agents placés sous votre responsabilité contre les risques liés à la chaleur en prenant les mesures appropriées en termes d'adaptation des horaires, des conditions et des postes de travail.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation ainsi que sur celle de l'ensemble des services placés sous votre direction.

Bruno RETAILLEAU